

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG, SUISSE
CENTRE DE DIDACTIQUE UNIVERSITAIRE

CONCEPTION D'UN DISPOSITIF DE FORMATION
SUR LA MÉTHODE « FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE »

Formation destinée aux professionnel-le-s intervenant
auprès de personnes avec une déficience intellectuelle

Travail de fin d'étude en vue de l'obtention du Diplôme en Enseignement
Supérieur et Technologie de l'Education

Sous la direction de la Prof. Bernadette Charlier Pasquier

Cindy DIACQUENOD
Département de Pédagogie Spécialisée – Université de Fribourg

Table des matières

1. Introduction	3
2. Concevoir un dispositif de formation : l'iceberg de formation	5
3. Ingénierie de formation.....	7
3.1. Définition et processus	7
3.2. Phase d'analyse.....	8
3.2.1. Analyse de la demande et des besoins de formation	8
3.2.2. Analyse des caractéristiques des apprenant-e-s	10
3.2.3. Analyse du contexte.....	11
3.3. Phase de conception.....	12
3.3.1. La formulation des objectifs pédagogiques.....	13
3.3.2. Le choix des méthodes et des techniques pédagogiques	15
3.3.3. Elaboration du scénario pédagogique.....	18
3.4. Phase de mise en œuvre.....	18
3.5. Phase d'évaluation	19
4. Conception du dispositif de formation sur le langage Facile à Lire et à Comprendre : Application de la démarche d'ingénierie de formation	19
4.1. Phase d'analyse.....	20
4.1.1. Analyse de la demande et des besoins de formation	20
4.1.2. Analyse des caractéristiques des apprenant-e-s	21
4.1.3. Analyse du contexte.....	22
4.2. Phase de conception.....	24
4.2.1. La formulation des objectifs pédagogiques.....	24
4.2.2. Le choix des méthodes pédagogiques, des techniques pédagogiques et des supports.....	26
4.2.3. Elaboration du scénario pédagogique.....	29
4.2.4. Phase d'évaluation.....	36
5. Conclusion	36
6. Bibliographie.....	37

1. Introduction

Le présent travail se propose de créer un dispositif de formation, destiné à des professionnel-le-s intervenant auprès de personnes ayant une déficience intellectuelle, sur la thématique de l'accessibilité à l'information écrite. Je commencerai ce travail en décrivant quelques éléments de mon contexte professionnel qui permettront au lecteur/à la lectrice de mieux comprendre dans quelle visée s'inscrit mon TFE pour la formation Did@ctTIC et à quel besoin il répond.

Dans le cadre de la thèse de doctorat que je mène actuellement au sein du Département de Pédagogie Spécialisée de l'Université de Fribourg, je m'intéresse à la manière de rendre les informations écrites davantage compréhensibles et accessibles pour des personnes présentant une déficience intellectuelle (DI). L'accessibilité à l'information écrite représente un enjeu fondamental afin de garantir la pleine participation des personnes présentant une DI à tous les aspects de la société (ONU, 2006). Une information écrite accessible permet en effet à la personne de se déplacer et de se repérer dans son environnement, d'avoir accès aux nouvelles quotidiennes, d'être informée de ses droits et devoirs, d'accéder aux services et prestations (ex : soins, formations, loisirs, etc.), ou encore de choisir et faire ses propres choix. Les personnes ayant une DI, en raison de leurs limitations sur les plans cognitifs et langagiers, peuvent rencontrer des difficultés pour lire et comprendre les informations écrites. Il s'agit donc de trouver des leviers pour rendre les informations écrites davantage accessibles aux personnes avec une DI. Autrement dit, les informations écrites doivent être adaptées afin que les personnes concernées puissent accéder au contenu, sur la base de l'égalité avec les autres.

Au travers de mon projet de thèse, j'ai pu découvrir une méthode européenne développée en 2009 afin de rendre les informations écrites accessibles au plus grand nombre, y compris aux personnes présentant une DI. Il s'agit du langage « Facile à Lire et à Comprendre » (FALC) (Inclusion Europe, 2009). Le langage FALC, qui suppose une simplification du langage utilisé (ex : employer des mots du langage quotidien, formuler des phrases courtes ne contenant qu'une seule idée principale, introduire des images pour illustrer le texte, etc.), ainsi qu'un format et une mise en page spécifiques (ex : format A4 ou A5, police d'écriture sans empattement

de type Arial ou Tahoma, taille d'écriture de minimum 14, etc.), permet de faciliter l'accès à l'information écrite pour les personnes qui présentent des difficultés à lire et/ou à comprendre les informations.

En Suisse, en comparaison d'autres pays (par exemple : l'Allemagne, l'Autriche, la Suède ou encore les Etats-Unis), l'utilisation du langage Facile à Lire et à Comprendre (FALC) est apparue plus tardivement et n'est actuellement que très peu répandue. En effet, mis à part quelques projets isolés, très peu d'informations et de documentations (p. ex., descriptif des institutions accueillant des personnes en situation de handicap, règlements, contrats, textes de lois, formulaires administratifs, journaux, etc.) sont disponibles sous un format accessible/adapté. Des efforts doivent donc être mis en place dans le contexte suisse pour encourager l'usage plus systématique du langage FALC – tant au niveau des documents officiels destinés à un large public, qu'au niveau des documents spécifiques pour un public présentant une DI. De tels efforts devraient permettre aux personnes présentant une DI d'accéder au contenu des informations, sur la base de l'égalité avec les autres, et de favoriser leur pleine participation à différents domaines de la vie.

Dans le cadre de mon projet de thèse, j'ai eu l'opportunité d'appliquer la méthode du langage FALC pour rendre un questionnaire de soutien social¹ plus compréhensible et accessible pour des personnes avec une DI. Le travail d'accessibilisation du questionnaire de soutien social en FALC a été mené en collaboration avec plusieurs personnes ayant une DI. Plus concrètement, ce sont elles qui m'ont guidée concernant la formulation des consignes et des questions. Elles m'ont également conseillée quant au choix d'images à introduire pour illustrer les différents contenus du questionnaire ainsi que sur la mise en page finale du document. Suite à ce travail, mon souhait a été de pouvoir partager les connaissances développées et l'expérience menée dans ce domaine afin de contribuer en partie à l'usage du langage FALC dans le quotidien des personnes présentant une DI.

¹ Il s'agit du « Arizona Social Support Interview Schedule » développé par Manuel Barrera en 1980. Lors de ce questionnaire, le répondant est notamment amené à identifier les personnes qui lui apportent du soutien dans différentes situations du quotidien, à estimer ses besoins de soutien dans ces différentes situations et à évaluer sa satisfaction vis-à-vis du soutien reçu.

En parallèle à mes réflexions quant à la manière de disséminer ces différents éléments, la Fondation Valaisanne en Faveur des Personnes Handicapées Mentales (FOVAHM) - une institution spécialisée dans l'accompagnement de personnes adultes présentant une déficience intellectuelle - m'a sollicitée pour intervenir dans le cadre de perfectionnement pour le personnel d'accompagnement sur la thématique du langage simplifié. J'ai entrevu dans cette proposition l'occasion de partager les connaissances développées et l'expérience menée dans le domaine de l'accessibilité à l'information écrite, ceci afin de sensibiliser les professionnels au recours au langage FALC dans leurs pratiques éducatives et dans le quotidien des personnes présentant une DI.

Le présent travail se propose donc de créer le dispositif de la formation en lien avec le langage Facile à Lire et à Comprendre qui sera proposé aux équipes éducatives de la FOVAHM. Pour guider le processus de conception de cette formation, le premier chapitre de ce travail s'intéresse aux éléments à considérer pour concevoir un dispositif de formation. Le chapitre suivant s'intéresse à la démarche de l'ingénierie de formation et détaille les étapes d'analyse, de conception, de mise en œuvre et d'évaluation à mener pour élaborer un dispositif de formation de qualité. Les éléments théoriques présentés au sein de ces chapitres m'ont servi de base, de socle pour élaborer le dispositif de la formation dont il est question ici : la formation sur la méthode « Facile à Lire et à Comprendre ». La partie qui suit ces apports théoriques s'attache à retracer les étapes menées pour élaborer le dispositif de formation destiné au professionnel-le-s de la FOVHAM. Le résultat de la démarche de conception, à savoir le scénario pédagogique de la formation, est présenté au sein de cette partie. Finalement, les apprentissages réalisés au travers de ce travail, de même que ses apports pour ma pratique à l'Université sont énoncés en conclusion de cet écrit.

2. Concevoir un dispositif de formation : l'iceberg de formation

Un dispositif de formation peut être défini comme un « *ensemble organisé de buts, d'objectifs, de contenus présentés de façon séquentielle, de moyens didactiques, d'activités d'apprentissages et de procédés d'évaluation pour mesurer l'atteinte de ces objectifs* » (Nadeau, 1988, p. 210). Lors de la conception d'un dispositif de

formation, l'iceberg de formation doit être pris en considération dans son ensemble afin de garantir la qualité du dispositif. Autrement dit, il ne suffit pas de prendre en compte uniquement la partie émergée, visible de l'iceberg de formation – à savoir la formation en elle-même (le contenu et les modalités pédagogiques) – mais il faut également considérer les parties immergées de l'iceberg de formation. Ce sont en effet les parties cachées qui déterminent en grande partie la qualité de la formation car elles permettent de définir des objectifs d'apprentissage spécifiques en réponse aux besoins des apprenant-e-s, de sélectionner des méthodes et des outils pédagogiques en fonction du public cible et du contexte, et de définir les stratégies d'évaluation de la formation.

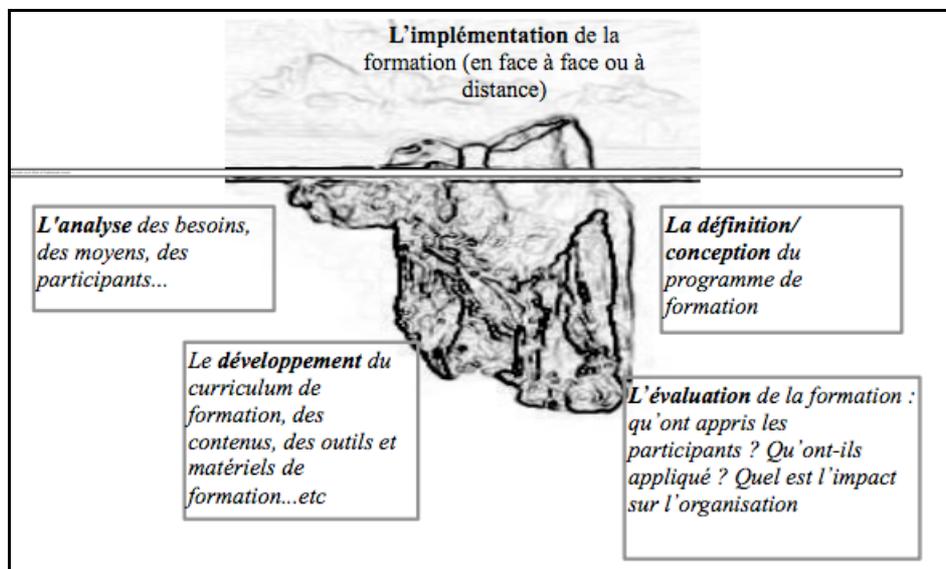


Figure 1 : *L'ice-berg de formation*²

L'ingénierie de formation, qui constitue par définition une démarche « qualité » (Michel, Morand-Aymon, Perrin, & Stroumza, 1997), permet de considérer l'iceberg de formation dans son ensemble. L'ingénierie de formation prend en effet en compte le maximum d'éléments pertinents d'un dispositif (Ardouin, 2013). Les paragraphes suivants s'attachent à définir le concept d'« ingénierie de formation » ainsi qu'à présenter les différentes étapes qui constituent cette démarche qualité.

² Récupéré de http://pvillecoft.free.fr/le_processus_de_formation_est_un%20iceberg.pdf

3. Ingénierie de formation

3.1. Définition et processus

La notion d'ingénierie de formation est apparue vers la fin des années 1970 pour désigner une démarche scientifique, méthodologique de conception, de conduite et d'évaluation d'actions ou de dispositifs de formation. Ardouin (2013) définit l'ingénierie de formation comme un ensemble de démarches méthodiques articulées qui sont mises en œuvre dans la conception d'actions ou de dispositifs de formation afin d'atteindre efficacement l'objectif visé. L'ingénierie de formation applique les sciences et techniques de l'ingénieur à la problématique de la formation dans une perspective d'efficacité. Paquette (2005) définit l'ingénierie pédagogique comme « *une méthodologie soutenant l'analyse, la conception, la réalisation et la planification de l'utilisation des systèmes d'apprentissage, intégrant les concepts, les processus et les principes du design pédagogique, de l'ingénierie des systèmes d'information et de l'ingénierie cognitive* » (p. 106). Selon la Plateforme électronique pour l'éducation et la formation des adultes en Europe (EPALE, 2015), il s'agit d'une démarche par étapes successives et itératives, qui s'inscrit dans un continuum en quatre temps : analyser, concevoir, réaliser et évaluer.

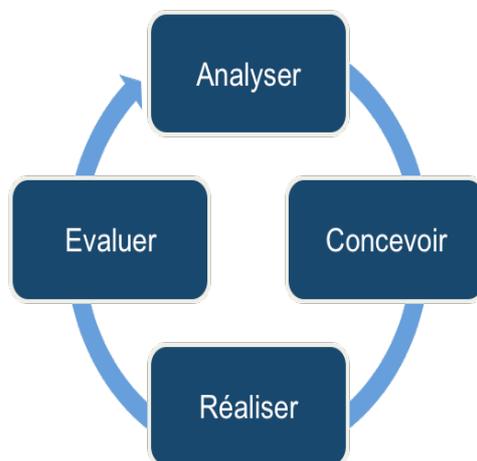


Figure 2 : Les étapes de l'ingénierie de formation

Plus précisément, la démarche de l'ingénierie de formation consiste à a) analyser la demande et les besoins de formation ; b) concevoir le dispositif de formation ; puis c) le mettre en œuvre et finalement d) l'évaluer. Les paragraphes suivants décrivent davantage les étapes de la démarche de l'ingénierie de formation. Les deux dernières étapes, à savoir l'étape de mise en œuvre et celle d'évaluation du dispositif

de formation seront moins détaillées que les deux premières étapes (analyse et conception). Cela se justifie par le fait que l'objectif de ce présent travail est d'élaborer, de concevoir le dispositif de formation, suite à la demande de formation de la FOVAHM, qui sera mis en place ultérieurement.

3.2. Phase d'analyse

L'élaboration d'une formation d'adulte, dans le cadre d'une demande institutionnelle, a pour objet de concevoir un dispositif de formation qui soit le plus pertinent et adéquat possible en référence aux attentes et objectifs poursuivis, ainsi qu'aux caractéristiques des apprenant-e-s et celles de leur environnement. Autrement dit, la conception d'une formation suite à une demande institutionnelle nécessite de considérer et d'analyser plusieurs variables, telles que la demande et les besoins de formation, les spécificités du public-cible ainsi que le contexte institutionnel et organisationnel de ce public (Ardouin, 2013 ; Enlart & Mornata, 2006). Il s'agit donc de développer une offre de formation « sur mesure », adaptée, spécifique, en tenant compte de ces différents éléments.

3.2.1. Analyse de la demande et des besoins de formation

Face à une demande de formation, le concepteur/la conceptrice de la formation est amené-e dans un premier temps à analyser minutieusement cette demande. Cela lui permet de clarifier et spécifier la demande de formation qui lui est adressée. Selon De Ketele, Chastrette, Cros, Mettelin et Thomas (2012), il s'agit notamment pour lui de préciser la demande initiale en fonction des aspects suivants :

- QUI ?

= L'origine de la demande : à savoir, d'où provient la demande, quel est le statut du demandeur ?

- QUOI ?

= La nature de la demande : à savoir, le thème et/ou les éléments de contenu et/ou les objectifs

- POURQUOI ?

= les raisons/motifs de la demande, la pertinence de la formation

Une demande institutionnelle de formation résulte du constat d'un besoin, d'un manque à combler. Dans cette perspective, la formation constitue une réponse, parmi d'autres, permettant de combler ce manque, de répondre à ce besoin. De Ketele et al. (2012) définissent les besoins de formation comme un décalage entre une situation réelle et une situation idéale. Pour Perrin-Van Hille (2011), il s'agit d'un écart entre les compétences constatées et les compétences attendues. Quant à la notion de compétence, celle-ci est définie comme « *un savoir, vouloir et pouvoir agir fondé sur la mobilisation et l'utilisation efficace d'un ensemble de ressources afin de faire face aux problèmes et tâches associés à une famille de situations de vie* » (Delobbe, 2009).

Concevoir un dispositif de formation efficace et pertinent par rapport à une demande institutionnelle nécessite que l'on accorde suffisamment d'intérêt, de temps et de ressources à l'étape d'analyse des besoins (De Ketele et al., 2012). En effet, la formation sera d'autant plus efficace et pertinente si elle répond effectivement aux besoins des participants. L'étape d'analyse des besoins est une étape indispensable de l'ingénierie de formation.

L'analyse des besoins s'apparente à une démarche de résolution de problèmes (Jonnaert, 1993). Selon la Cellule de Formation de l'Université Catholique de Louvain (FORM, 2015), « *l'analyse des besoins est conçue comme l'identification des actions de formation à mener pour réduire la distance (en termes de compétences) entre une situation actuelle et une situation désirée ou désirable* ». Dans cette perspective, le rôle du concepteur/de la conceptrice de la formation est de définir les actions à mettre en place (=le dispositif de formation) susceptibles de réduire l'écart entre la situation actuelle (=les compétences initiales) et celle visée (=les compétences à atteindre).

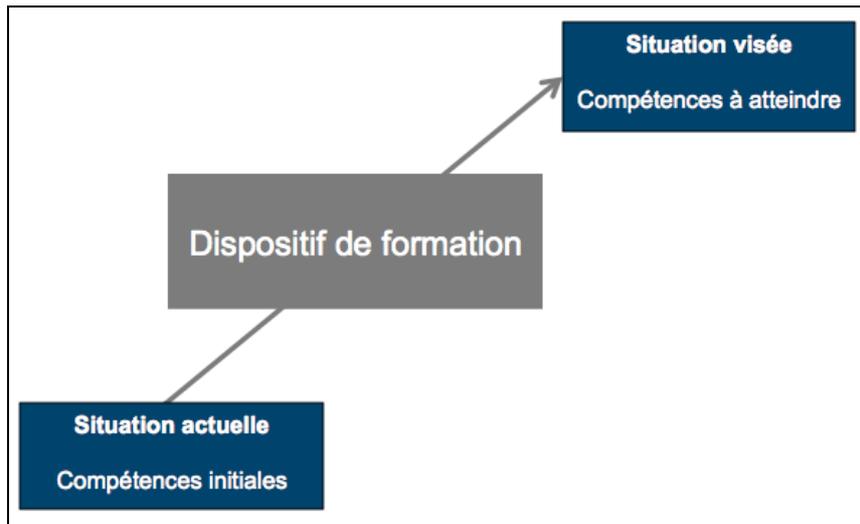


Figure 3 : *Identifier les besoins de formation*

L'analyse des besoins de formation suppose donc d'identifier d'une part, les compétences initiales et d'une autre, les compétences à atteindre afin de relever le différentiel existant entre la situation actuelle et celle attendue. Il s'agit ensuite de traduire ce différentiel de compétences en objectifs de formation. Ainsi, le but ultime de l'analyse des besoins est de formuler et spécifier des objectifs de formation. En résumé, un dispositif de formation est construit à partir du diagnostic des besoins et de leur transcription en objectifs de formation.

L'analyse des besoins de formation, comme nous venons de le voir, est une étape essentielle de la démarche d'ingénierie de formation. Pour concevoir un dispositif de formation efficace et pertinent, le concepteur/la conceptrice de la formation doit également tenir compte des caractéristiques du public concerné ainsi que de l'environnement de ce public. L'analyse du public-cible ainsi que de son contexte permet d'obtenir une vue systémique afin de proposer une formation en adéquation avec les caractéristiques des apprenant-e-s et du contexte dans lequel ils évoluent.

3.2.2. Analyse des caractéristiques des apprenant-e-s

Cette étape vise à accumuler un maximum de connaissances sur le public pour qui la formation est destinée. Il s'agit notamment, pour le concepteur/la conceptrice de la formation, de chercher à répondre aux questions suivantes :

- Qui est le public concerné par la formation (statut, fonction, âge, sexe, etc.) ?

- Combien de personnes sont concernées ?
- Quel est le style d'apprentissage du public-cible ?
- Le public-cible a-t-il l'habitude de participer à des formations ?
- Le public-cible s'engage-t-il volontairement ou par obligation dans la formation en question ?
- S'agit-il d'un public relativement homogène ou hétérogène (au niveau du sexe, de l'âge, des compétences, etc.) ?
- Par rapport à la thématique de la formation, le public-cible a-t-il déjà suivi des formations préalables sur ce sujet ? Dispose-t-il déjà de compétences à ce niveau ?

Cette étape d'analyse permet par la suite de faciliter la formulation d'objectifs d'apprentissage, ainsi que le choix des techniques et des outils pédagogiques, en lien avec les caractéristiques du public-cible.

3.2.3. Analyse du contexte

Comme nous venons de le voir dans la partie précédente, la démarche d'ingénierie de formation prend en compte les spécificités du public-cible de la formation. Cette démarche prend également en compte l'environnement des apprenant-e-s. Il s'agit en effet d'élaborer une formation adaptée aux caractéristiques du public-cible et au milieu dans lequel celui-ci évolue.

Mettre en œuvre une formation suite à une demande nécessite d'inscrire cette formation dans la réalité institutionnelle et organisationnelle du public-cible. Le concepteur/la conceptrice de la formation est donc amené-e à analyser l'environnement des apprenant-e-s. Cette étape d'analyse permet notamment au concepteur/à la conceptrice de la formation d'identifier les conditions de faisabilité et de réalisation de la formation (EPALE, 2015). Plus exactement, elle lui permet d'une part, de mettre en évidence les conditions favorables à la réalisation de la formation (c'est-à-dire les conditions facilitantes, les ressources), et d'une autre, d'identifier les contraintes et obstacles majeurs à celle-ci. L'analyse des ressources et contraintes peut porter sur différentes dimensions, à savoir : institutionnelles, humaines, matérielles, spatiales, temporelles ou encore financières.

En résumé, la phase d'analyse permet de clarifier les besoins de formation (c'est-à-dire les objectifs et compétences visés) ; les caractéristiques du public cible ainsi que les moyens/conditions de réalisation de la formation (à savoir, les ressources et les contraintes). Suite à cette phase d'analyse, vient l'étape de conception du dispositif de formation, que nous allons décrire dans les paragraphes suivants.

3.3. Phase de conception

Alors que l'étape précédente s'intéresse notamment à l'identification des objectifs et compétences visés, l'étape de conception consiste en une projection de ce qui doit être mis en place pour permettre aux apprenant-e-s d'atteindre ces objectifs et compétences (Nadeau, 1988). En ce sens, la phase de conception précède l'action. Cette étape vise à concevoir et formaliser le dispositif de formation tel qu'il sera mis en œuvre. Dans cette étape, le concepteur/la conceptrice de la formation peut être envisagé-e comme l'architecte de la formation.

La conception d'un dispositif de formation est un processus dont le but est, d'une part « *de déterminer la nature, l'étendue et l'organisation des interventions et des activités à mettre en place pour combler les besoins (exprimés sous la forme d'objectifs) identifiés à la phase précédente* » et d'une autre, « *de déterminer les moyens à mettre en œuvre pour savoir si ceux-ci ont été comblés ou non* » (Nadeau, 1988, p. 213). Lors de cette phase, le concepteur/la conceptrice du dispositif de formation est amené-e à sélectionner et organiser un certain nombre d'éléments, en lien avec les objectifs d'apprentissage, le contenu, les activités d'apprentissage, de même qu'avec les méthodes et techniques pédagogiques, les moyens didactiques et les moyens d'évaluation.

Selon De Ketele, et al. (2012), l'étape de conception comprend un ensemble d'activités et de tâches qui relèvent de trois niveaux distincts, à savoir : organisationnel, scientifique et pédagogique.

Le niveau organisationnel renvoie à la mise en œuvre d'un ensemble de ressources en vue de réaliser la formation. Ces ressources peuvent être humaines (=les personnes qui vont jouer un rôle – logistique, administratif, pédagogique, etc. – afin de permettre la réalisation de la formation), matérielles (=l'équipement, le matériel, les fournitures, etc.), spatiales (=le lieu de la formation, les locaux, leur

aménagement) ou encore financières (=le budget). Quant au niveau scientifique, il porte sur le contenu de formation dans un domaine scientifique et technique déterminé. Il s'agit à ce niveau de décliner l'objectif de formation en plusieurs objectifs pédagogiques, de définir les connaissances et compétences précises que l'on souhaite développer ou voir acquérir chez les apprenant-e-s, de décomposer le sujet en contenus clefs, de planifier l'ordre de présentation des différents contenus, etc. Ce niveau vise principalement à concevoir le fond de la formation. Les activités et tâches à réaliser à ce niveau font appel au métier de scientifique, d'expert sur un contenu spécifique. Finalement, le niveau pédagogique concerne le choix des méthodes et techniques adaptées permettant aux participant-e-s d'atteindre les objectifs visés, d'une part, et au formateur de vérifier que les objectifs sont atteints, d'autre part. Ce niveau vise principalement à concevoir la forme du dispositif de formation. Les activités et tâches à réaliser à ce niveau font appel au métier de pédagogue, et plus particulièrement à celui de formateur d'adultes.

3.3.1. La formulation des objectifs pédagogiques

Lors de la phase de conception, le concepteur/la conceptrice de la formation est amené-e à traduire les besoins de formation en objectifs pédagogiques, également appelés objectifs d'apprentissage ou objectifs spécifiques. Par analogie, on peut considérer les objectifs pédagogiques comme des cibles à atteindre. Ils décrivent ce que les participant-e-s doivent maîtriser pendant ou à l'issue de la formation (« A l'issue de la formation, les participant-e-s seront capables de ... »). Ils permettent de faire la jonction d'un contenu et d'une habileté en formulant les compétences que les apprenant-e-s doivent acquérir ou améliorer pendant ou au terme d'une situation d'apprentissage (Legendre, 2005).

Les objectifs pédagogiques sont considérés comme un outil fondamental de la conception d'un dispositif de formation. Ils permettent au formateur/à la formatrice de déterminer le contenu de la formation, ainsi que de choisir les méthodes et techniques pédagogiques à employer pour permettre aux apprenant-e-s d'atteindre les compétences visées. Ils lui permettent également de préciser l'objet et les modalités d'évaluation des apprentissages. En ce qui concerne les apprenant-e-s, les objectifs pédagogiques leur permettent de comprendre la finalité de la formation,

les buts des activités proposées et la nature des apprentissages attendus. De plus, ils leur permettent de donner un sens à ce qui leur est demandé.

Les objectifs pédagogiques doivent répondre à plusieurs conditions. Ils doivent être énoncés de manière univoque, décrire un comportement observable ainsi que mentionner les conditions de manifestations du comportement et les critères permettant l'évaluation du résultat (Enlart & Mornata, 2006). Définir un objectif pédagogique consiste à formuler les savoirs à acquérir en précisant, pour chacun d'eux, l'action attendue par un verbe et un contenu. Par exemple, dans l'objectif pédagogique « A la fin de la formation, les étudiant-e-s seront capables d'appliquer la démarche de l'ingénierie de conception », le verbe « *appliquer* » définit l'action tandis que « *la démarche de l'ingénierie de conception* » définit le contenu. L'action attendue peut être un savoir (des connaissances), un savoir-faire (un geste technique) ou un savoir-être (une attitude). Pour s'aider dans la formulation des objectifs pédagogiques, et plus précisément pour définir l'action attendue, il est possible de se référer à la taxonomie de Bloom, Englehart, Furst, Hill et Krathwohl (1956). Cette taxonomie distingue les objectifs d'apprentissage du domaine cognitif en six niveaux, allant du plus simple au plus complexe.

- Connaître (=lister, nommer, mémoriser, répéter, distinguer, identifier, définir, réciter, citer, faire correspondre, décrire, formuler, étiqueter, écrire, énumérer, souligner, reproduire)
- Comprendre (=interpréter, donner un exemple, classer, expliquer, paraphraser, traduire, illustrer, observer, rapporter, discuter, démontrer)
- Appliquer (=utiliser, exécuter, construire, développer, résoudre, manipuler, adapter, réaliser, faire)
- Analyser (=organiser, comparer, rechercher, structurer, intégrer, discerner, catégoriser, tirer une conclusion, examiner, arranger, argumenter)
- Synthétiser (=planifier, composer, préparer, compiler, inventer, réorganiser, proposer, générer, imaginer, produire, assembler)
- Evaluer (=faire des hypothèses, tester, critiquer, juger, contrôler, justifier une décision, sélectionner, défendre, prédire, ratifier, choisir, recommander, persuader, débattre)

Pour s'aider dans la formulation d'objectifs pédagogiques, il est possible d'appliquer la méthode SMART en combinaison de la taxonomie de Bloom. La méthode SMART précise qu'un objectif pédagogique doit être :

- Spécifique : il doit être défini de manière claire, précise et détaillé ;
- Mesurable : il est possible de mesurer l'atteinte de l'objectif par des indicateurs objectifs ;
- Adapté : il couvre un besoin adapté au contexte. Il ne doit être ni sous-dimensionné, ni sur-dimensionné ;
- Réaliste : il est atteignable par les participant-e-s ;
- Terminé : il doit être défini dans le temps avec une durée précise.

Après avoir défini les objectifs pédagogiques, le concepteur/la conceptrice de la formation pourra choisir les méthodes et techniques pédagogiques appropriées pour permettre aux apprenant-e-s d'atteindre les objectifs formulés.

3.3.2. Le choix des méthodes et des techniques pédagogiques

Le recours à des méthodes et techniques pédagogiques appropriées permet de faciliter l'atteinte des objectifs visés par la formation. En ce sens, les méthodes et les techniques pédagogiques sont à considérer comme des moyens et non une fin en soi. Les méthodes pédagogiques renvoient au moyen pédagogique adopté: a) par le formateur/la formatrice pour favoriser l'apprentissage chez les apprenant-e-s, et b) par les participant-e-s pour atteindre les objectifs pédagogiques. Elles se réfèrent à la fois à la démarche de présentation et transmission des différents contenus et à la démarche d'apprentissage et d'appropriation des contenus présentés. Prégent (1999) définit la méthode pédagogique comme « *une façon particulière d'organiser des activités pédagogiques sciemment mises en œuvre selon certaines règles – tantôt par le ou la professeur-e, tantôt par les étudiant-e-s – dans le but de faire atteindre des objectifs donnés aux étudiant-e-s, et ce le plus efficacement possible* » (p. 89).

Selon Peretti (1991), face à la profusion des méthodes pédagogiques en formation d'adulte, « *il ne saurait être question (...) d'envisager l'orthodoxie d'une méthode unique qui serait imposée* » (p. 41) à tous/toutes les formateurs-trices.

Généralement, quatre principales méthodes pédagogiques sont distinguées, reflétant différentes conceptions de l'apprentissage et de l'enseignement :

- La méthode expositive, appelée également transmissive ou magistrale
(= Le formateur/la formatrice, qui maîtrise un contenu structuré, transmet ses connaissances sous forme d'exposé)

- La méthode démonstrative
(= Le formateur/la formatrice montre, puis fait faire pour que l'apprenant-e s'approprie le contenu, et dit ou fait dire pour évaluer le degré de compréhension)

- La méthode interrogative
(= Le formateur/la formatrice fait recours à un questionnement approprié pour faire émerger les connaissances chez l'apprenant-e)

- La méthode active, également appelée de découverte ou expérientielle
(= Le formateur/la formatrice crée un scénario pédagogique avec du matériel qui permet d'utiliser les essais, les erreurs et le tâtonnement pour apprendre)

Chacune de ces méthodes possède des avantages et intérêts, ainsi que des inconvénients et limites (Pommier, 2011). Par exemple, certaines méthodes sont plus efficaces que d'autres pour un public donné, certaines sont plus coûteuses que d'autres, etc. Le choix d'une méthode pédagogique est déterminé par les objectifs d'apprentissage, mais également par les caractéristiques du public-cible (comme par exemple, leur style d'apprentissage) ainsi que les ressources et contraintes de l'environnement (matériel, taille des groupes, locaux, durée, etc.) (Lebrun, 2007). Il est possible de recourir à plusieurs de ces méthodes au sein du même dispositif de formation, à des moments différents, en fonction des objectifs poursuivis et des activités proposées. Le fait de diversifier les méthodes d'enseignement a pour avantage d'éviter la lassitude des participant-e-s (Meignant, 2006)

Selon Lenoir (2006), les auteurs qui s'intéressent à l'éducation des adultes critiquent les méthodes pédagogiques où l'apprenant-e est passif-ve et préconisent le recours à des méthodes dites « actives ». A ce propos, Chioussé (2001) propose plusieurs raisons qui expliquent le fait que les méthodes actives sont à privilégier dans le cadre de la formation d'adultes. Premièrement, ce type de méthodes repose sur la motivation de l'apprenant-e. A contrario de l'élève pour qui la situation d'apprentissage est imposée du fait de l'école obligatoire, les adultes s'engagent

dans une formation suite à une motivation et un désir d'être formé. Ensuite, lors d'une formation d'adulte, il n'y a généralement pas de vérification des compétences développées, mais il est demandé à l'adulte d'auto-évaluer les apprentissages réalisés. Ce mode d'apprentissage semble davantage convenir à un public adulte. Ce qui caractérise également les méthodes actives est le rôle du formateur/de la formatrice. En effet, son rôle n'est pas seulement de transmettre un savoir qu'il/elle détient, mais de devenir un « facilitateur », un catalyseur d'apprentissage, qui s'efforce de mettre en place et d'impulser un processus d'apprentissage chez les apprenant-e-s.

Suite à la sélection des méthodes pédagogiques, le concepteur/la conceptrice de la formation pourra déterminer et combiner les techniques pédagogiques les plus appropriées à mettre en œuvre. Les techniques pédagogiques désignent des moyens auxquels le formateur/la formatrice fait recours pour déployer une méthode de façon à la rendre plus efficace dans son enseignement et dans l'apprentissage des apprenant-e-s. Elles constituent donc une manière de mettre en œuvre une méthode pédagogique. Elles ont pour but de renforcer l'efficacité du processus de formation.

Il existe de nombreuses techniques pédagogiques, parmi lesquelles nous pouvons citer :

- L'exposé
- Le jeu de rôle
- Le tutorat
- Le coaching
- Le brainstorming (remue-méninges)
- Les exercices
- La démonstration
- L'expérimentation
- La discussion de groupes

...

Le choix des techniques pédagogiques doit tenir compte des objectifs pédagogiques, de la forme et de la nature du contenu à enseigner ou des apprentissages à réaliser, du public cible de la formation, et également des ressources et contraintes de l'environnement. Par rapport à ce dernier point, le concepteur/la conceptrice de la

formation doit en effet recenser les ressources de l'environnement (ex : tableau, rétroprojecteur, ordinateur, documents, etc.) afin de pouvoir intégrer ces différents outils et supports dans son dispositif de formation.

A ce niveau d'avancement de la phase de conception, le concepteur/la conceptrice de la formation doit avoir déterminé l'ensemble des éléments suivants :

les objectifs pédagogiques

les contenus

les méthodes et techniques pédagogiques à mettre en œuvre

les ressources (outils, matériel, etc.) nécessaires

Il est donc en mesure de relier ces informations entre elles afin d'élaborer le scénario pédagogique de sa formation. Le paragraphe suivant s'attache à préciser ce qu'est un scénario pédagogique.

3.3.3. Elaboration du scénario pédagogique

Les activités de scénarisation font partie de l'activité de formation. Le concepteur/la conceptrice de la formation est en effet amené-e à scénariser son dispositif de formation, c'est-à-dire à élaborer et structurer les séquences et étapes de son dispositif, à définir les rôles et tâches des différents acteurs, ainsi qu'à préciser l'environnement et les ressources qui seront utilisées. Le scénario pédagogique permet ainsi de formaliser par écrit l'ensemble du déroulement et des éléments constitutifs de la formation. Il constitue le « story-board » de la formation. Il présente le dispositif de formation « clef en main » afin de permettre aux apprenant-s- d'atteindre les objectifs et compétences visés. C'est sur la base de ce scénario pédagogique que le formateur/la formatrice pourra mettre en œuvre sa formation.

3.4. Phase de mise en œuvre

Cette phase vise à mettre en œuvre, à implanter, à exécuter, à déployer le dispositif de formation tel qu'il a été conçu dans l'étape précédente. Il s'agit de la partie émergée de l'ice-berg. Lors de cette phase, les actions à mettre en place portent sur deux niveaux : à savoir celui de l'animation et celui de la relation pédagogique. Le formateur/la formatrice y endosse à la fois un rôle d'animateur-trice et celui de pédagogue. Il/elle doit notamment chercher à transmettre un certain contenu, à

faciliter l'atteinte des compétences visées chez les apprenant-e-s, à créer un contexte favorable à l'apprentissage, de même qu'à stimuler la participation et la motivation des participant-e-s, etc.

Sur le plan pédagogique, comme nous l'avons expliqué précédemment, les méthodes et techniques doivent être adaptées en fonction des objectifs visés, des caractéristiques du public cible et des ressources à disposition. Sur le plan de l'animation, les techniques doivent également être adaptées en fonction de ces différents éléments. Par exemple, les techniques d'animation peuvent varier en fonction de si l'on se situe en présence d'un grand groupe ou d'un petit groupe, ou encore si les participant-e-s se connaissent déjà ou non.

3.5. Phase d'évaluation

Cette étape est présentée à la fin du modèle d'ingénierie de formation. Cependant, des évaluations peuvent avoir lieu tout au long du processus afin de réguler le dispositif en permanence. Les évaluations peuvent porter sur le processus de la formation et/ou sur les résultats de la formation. En effet, l'évaluation du dispositif peut avoir pour objectif de mesurer :

la satisfaction des apprenant-e-s vis-à-vis de la formation ;

les compétences développées;

le transfert des compétences vers le domaine d'activité de l'apprenant-e-;

ou encore l'impact de la formation sur l'activité de l'apprenant-e.

Les paragraphes précédents permettent de mieux comprendre les principales étapes de la démarche d'ingénierie et les différentes actions à mettre en place par le concepteur/la conceptrice de la formation. La partie suivante s'attache à présenter la démarche d'ingénierie de formation conduite pour concevoir le dispositif de formation sur le langage Facile à Lire et à Comprendre.

4. Conception du dispositif de formation sur le langage Facile à Lire et à Comprendre : Application de la démarche d'ingénierie de formation

Pour répondre à la demande de formation de la FOVHAM sur la thématique du langage facile à Lire et à Comprendre (FALC) et élaborer le dispositif de formation,

j'ai décidé d'appliquer la démarche de l'ingénierie de formation. Les paragraphes suivants s'attachent à présenter, d'une part, les actions d'analyse, et d'une autre, les actions de conception effectuées afin de construire le dispositif de formation en question.

4.1. Phase d'analyse

Cette étape a pour objectif d'analyser la demande et les besoins de formation exprimés par la FOVHAM, de même que les caractéristiques du public pour qui la formation est destinée, ainsi que les spécificités de leur contexte.

4.1.1. Analyse de la demande et des besoins de formation

Dans un premier temps, les trois questions formulées par De Ketele et al. (2012), à savoir « QUI ? », « QUOI ? », « POURQUOI ? », permettent de clarifier et spécifier la demande de formation émise.

La demande de formation dont il est question ici émane d'une institution spécialisée dans l'accompagnement de personnes présentant une déficience intellectuelle : la FOVAHM (Fondation Valaisane en Faveur des Personnes Handicapées Mentales). Plus précisément, la demande a été émise par la Responsable du Centre de Formation et de Perfectionnement (CFP). Cette dernière m'a sollicitée par mail pour m'informer que l'institution était à la recherche d'intervenant-e-s en lien avec le langage simplifié. Elle a précisé que l'intervention se déroulerait en 2017 dans le cadre de perfectionnement pour le personnel d'accompagnement.

Suite à cette demande, un échange téléphonique a été organisé avec la responsable du centre de Formation et de Perfectionnement afin de préciser la demande et de circonscrire les besoins de formation. Elle m'a informée que le personnel d'accompagnement a formulé le souhait de bénéficier d'une formation axée sur la thématique du langage Facile à Lire et à Comprendre (FALC) pour faciliter la communication et l'accès à l'information écrite des personnes avec une déficience intellectuelle (DI). Le désir d'une telle formation s'inscrit dans un mouvement européen en faveur de la pleine participation des personnes présentant une DI. Dans cette perspective, le langage FALC est considéré comme un moyen d'élaborer des

outils de communication adaptés qui facilitent la participation de ce public à tous les domaines de la vie.

Lors de cet échange téléphonique, la responsable du centre de Formation et de Perfectionnement a précisé qu'actuellement le langage FALC n'est pas suffisamment implanté au niveau des documents et propos qui constituent le quotidien des personnes avec une DI. Par exemple, pour reprendre ses propos, « le libellé des procès-verbaux et des objectifs, les règlements et les contrats sont encore trop souvent inaccessibles à la compréhension pour les personnes avec des déficiences cognitives » (Leonard, 2014).

La formation à mettre sur pied devrait donc permettre de réduire l'écart entre la situation actuelle (=il existe de nombreux documents et informations concernant le quotidien des personnes avec une DI qui ne sont pas accessibles à ce public) et la situation visée (=les documents et informations concernant le quotidien des personnes avec une DI devraient être accessibles à ce public). Ainsi, l'objectif général de la formation peut être formulé de la manière suivante : « A la fin de la formation, les participant-e-s seront capable de rendre des informations et documents plus compréhensibles/accessibles pour des personnes présentant une déficience intellectuelle ».

4.1.2. Analyse des caractéristiques des apprenant-e-s

Dans un second temps, l'analyse des caractéristiques des apprenant-e-s permet de mieux connaître le public pour qui la formation est destinée.

La FOVHAM encourage son personnel d'accompagnement à la formation continue et au perfectionnement professionnel. La formation dont il est question ici s'inscrit dans le cadre de perfectionnements pour le personnel d'accompagnement organisés par la fondation. Les perfectionnements sont destinés principalement aux professionnel-le-s de la FOVHAM, mais ils peuvent être suivis par des professionnel-le-s d'autres institutions spécialisées dans l'accompagnement de personnes présentant une DI. Les professionnel-le-s s'inscrivent volontairement à la formation. Tout-e professionnel-le qui souhaite développer ou perfectionner ses connaissances et compétences en matière de langage facilité peut donc s'inscrire à cette formation. Nous pouvons donc postuler ici que les professionnel-le-s qui participeront à la formation seront des personnes motivées puisque la participation à cette formation

n'est pas imposée par la hiérarchie, mais est basée sur le volontariat; elle dépend du désir, de l'envie et/ou du besoin des participant-e-s d'être formé-e-s.

Le public concerné par la formation est le personnel intervenant auprès de personnes avec une DI. Il peut s'agir d'intervenants socio-éducatifs (ex. : éducatrices spécialisées, assistant-e-s socio-éducatif-ve-s, psychologues) et/ou d'intervenants socio-professionnels (ex. : maîtres socio-professionnels). D'entente avec la responsable du Centre de Formation et de Perfectionnement, nous avons convenu un nombre maximum de 10 participant-e-s afin de créer un contexte favorable pour des exercices d'application. A l'heure actuelle, il n'est pas possible de donner davantage d'informations concernant les caractéristiques des participant-e-s à la formation (ex. : âge, sexe, statut, niveau de connaissances par rapport à la thématique de la formation, etc.). En effet, les inscriptions ne sont pas encore ouvertes (elles le seront dès septembre 2016) et le délai d'inscription est fixé à un mois avant le début du cours, c'est-à-dire en février 2017. Cependant, afin de découvrir les caractéristiques principales des participant-e-s, il est prévu de débiter la formation en demandant à chacun-e de se présenter (nom, fonction, etc.), d'expliquer pourquoi il/elle s'est engagé-e dans la formation (raisons, motifs, attentes) puis de préciser comment et/ou en quoi le langage FALC peut être utile dans sa pratique (ex. : quels types de documents ou informations traduire en FALC?).

Par rapport au style d'apprentissage privilégié du public cible, dans la mesure où il s'agit d'adultes, et plus précisément de professionnels, la formation devra privilégier des méthodes d'enseignement dites "actives" et être ancrée dans la pratique. La responsable du Centre de Formation et de Perfectionnement, lors de notre échange par téléphone, m'a d'ailleurs précisé que l'accent devra être mis davantage sur des apports pratiques et des exercices d'application, plutôt que sur des apports théoriques.

4.1.3. Analyse du contexte

Dans un troisième temps, l'analyse de contexte permet d'identifier les conditions de réalisation de la formation. Le fait que plusieurs formations ont déjà été proposées

dans le cadre des perfectionnements professionnels de la FOVHAM est une condition facilitante. La responsable du centre de Formation et de Perfectionnement connaît en effet la démarche et les étapes à mener pour permettre la réalisation d'une formation. De plus, elle a une connaissance de ce qui pose problème dans la situation actuelle (=les besoins), de même qu'une connaissance du public cible. Elle est en charge de plusieurs tâches d'ordre logistique, comme notamment la promotion de la formation et le recrutement des participant-e-s. C'est elle, par exemple, qui s'occupe d'éditer le descriptif de la formation sur le site de la FOVAHM et de le distribuer à l'interne. Elle s'occupe également de l'aspect financier de la formation (défraiements, taxes d'inscription, etc.). Elle est donc la personne ressource tout au long du processus. Au niveau des ressources matérielles et spatiales, une salle est à disposition au sein de locaux de la FOVAHM, à Saxon. La salle a une capacité d'accueil d'une vingtaine de personnes. Elle est équipée de chaises et de tables disposées en « U », ainsi que d'un beamer, d'un flichart et d'une connexion internet. Au niveau temporel, la formation se déroulera sur l'année 2017, plus précisément en mars. La responsable du centre de Formation et de Perfectionnement m'a indiqué que la durée de la formation ainsi que les horaires précis sont à déterminer par mes soins. Les plages horaires généralement prévues pour les formations de la FOVHAM sont les suivantes : 8h30-12h00 et 13h30-16h45. La formation devra donc être organisée au sein de ces plages horaires. En ce qui concerne la durée de la formation, c'est-à-dire le nombre de jours de formation, elle a été fixé à 2 jours. Ce format laisse suffisamment de temps pour des exercices d'application. D'entente avec la responsable du centre de Formation et de Perfectionnement, il a été convenu de réaliser la première journée de formation le 7 mars, puis la deuxième journée le 21 mars. Ce délai de 2 semaines laisse la place pour des éventuels exercices à distance et pour réguler, si nécessaire, le dispositif en fonction des attentes et besoins des participant-e-s.

La démarche du FALC suppose que des personnes avec une déficience intellectuelle participent au processus de création/traduction et/ou de vérification de documents. Dans cette perspective, il est prévu de solliciter la participation de quelques personnes présentant une DI pour intervenir lors de ce processus. Dans la mesure où la FOVAHM est une institution spécialisée dans l'accueil de personnes présentant une DI, le recrutement pourra se faire à l'interne.

4.2. Phase de conception

Les paragraphes suivants décrivent, étape par étape, le processus de réflexion et de conception de la formation en lien avec le langage Facile à Lire et à Comprendre. Le dernier paragraphe présente le résultat de ce processus, à savoir le scénario pédagogique détaillé.

4.2.1. La formulation des objectifs pédagogiques

Cette étape vise à traduire les besoins de formation en objectif général de formation, puis à décliner celui-ci en objectifs pédagogiques.

- **Besoin** : recourir davantage au langage FALC dans le quotidien des personnes présentant une DI
- **Objectif de formation** : à la fin de la formation, les participant-e-s seront capables de créer ou de rendre des informations et documents accessibles aux personnes avec une DI
- **Objectifs pédagogiques**
 - Connaître le contexte et les enjeux de l'accessibilité à l'information dans le domaine de la déficience intellectuelle
 - Connaître les règles européennes pour une information Facile à Lire et à Comprendre
 - Savoir impliquer les personnes avec une déficience intellectuelle dans l'élaboration des documents écrits en Facile à Lire et à Comprendre (quand ? comment ?)
 - Savoir créer/transcrire des documents écrits en appliquant les règles européennes du Facile à Lire et à Comprendre
 - Savoir évaluer et valider un document en appliquant les règles européennes du Facile à Lire et à Comprendre

Les trois premiers objectifs formulés (« Connaître ... » et « Savoir [quand et comment] impliquer ... ») font écho au premier niveau de la taxonomie des objectifs de Bloom et al. (1956), à savoir celui de la compréhension. Les deux objectifs (« Savoir créer/transcrire ... » et « Savoir évaluer ... ») font référence au troisième niveau de cette même taxonomie, celui de l'application.

Les objectifs pédagogiques permettent ensuite de faire la jonction entre des contenus et une habileté que les apprenant-e-s doivent acquérir ou améliorer pendant ou au terme d'une situation/séquence d'apprentissage.

Tableau 1 : *Objectifs pédagogiques et contenus*

Objectifs pédagogiques (correspondant aux séquences d'apprentissage)	Contenus
Connaître le contexte et les enjeux de l'accessibilité à l'information dans le domaine de la déficience intellectuelle (DI)	<ul style="list-style-type: none"> - Définition d'une information accessible - Législation en matière d'accessibilité à l'information - Enjeux et domaines d'application dans le champ de la DI - Les difficultés des personnes avec une DI en matière d'accès à l'information écrite
Connaître les règles européennes pour une information Facile à Lire et à Comprendre (FALC)	<ul style="list-style-type: none"> - Origine, objectifs et public cible du FALC - Les règles européennes du FALC
Savoir impliquer les personnes avec une déficience intellectuelle dans l'élaboration des documents écrits en FALC	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie pour impliquer les personnes avec une DI : quand, comment ?
Savoir créer/transcrire des documents écrits en appliquant les règles européennes du FALC	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie pour créer/transcrire des documents en FALC - Méthodologie pour choisir les illustrations : quoi (photos, pictogrammes), comment ?
Savoir évaluer et valider un document en appliquant les règles européennes du Facile à Lire et à Comprendre	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie pour évaluer et valider un document

4.2.2. Le choix des méthodes pédagogiques, des techniques pédagogiques et des supports

Les contenus étant définis, l'étape suivante consiste à définir comment ceux-ci vont être présentés aux apprenant-e-s : à l'aide de quelles méthodes et techniques pédagogiques ? Avec quels supports (outils, matériels, etc.) ?

Le tableau suivant présente, pour chaque séquence d'apprentissage, la correspondance objectif pédagogique – contenus – méthodes et techniques – supports.

J'ai cherché à varier les méthodes et techniques pédagogiques en fonction des objectifs poursuivis et des contenus à présenter. Ce choix vise à optimiser la motivation et la participation des participant-e-s.

Tableau 2 : *Objectifs pédagogiques – contenus – méthodes et techniques – supports*

Objectifs pédagogiques	Contenus	Méthodes et techniques pédagogiques	Supports
<p>Connaître le contexte et les enjeux de l'accessibilité à l'information dans le domaine de la DI</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définition d'une information accessible - Législation en matière d'accessibilité à l'information - Enjeux et domaines d'application dans le champ de la DI - Les difficultés des personnes avec une DI en matière d'accessibilité à l'information 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode expositive : Présentation powerpoint - Méthode interrogative : « Pourquoi écrire des informations accessibles ? » - Méthode expositive : Projection d'un film 	<ul style="list-style-type: none"> - Ordinateur, beamer - Flipchart, feutre - Film « Accessibilité, le handicap mental aussi ! » (Unapei)
<p>Connaître les règles européennes pour une information Facile à Lire et à Comprendre (FALC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Origine, objectifs et public cible du FALC - Les règles européennes du FALC 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode expositive : Présentation powerpoint - Méthode expositive : exemples de documents traduits en FALC et des documents originaux (non adaptés) - Méthode active : « Quelles différences entre les versions FALC et les versions originales ? » 	<ul style="list-style-type: none"> - Ordinateur, beamer - Documents FALC et originaux - Flipchart, feutre

Objectifs pédagogiques	Contenus	Méthodes et techniques pédagogiques	Supports
Savoir impliquer les personnes avec une déficience intellectuelle dans l'élaboration des documents écrits en Facile à Lire et à Comprendre	- Méthodologie pour impliquer des personnes avec une DI : quand, comment ?	- Méthode expositive : Présentation powerpoint	- Ordinateur, beamer
Savoir créer/transcrire des documents écrits en appliquant les règles européennes du « Facile à Lire et à Comprendre »	<p>- Méthodologie pour créer/transcrire des documents en FALC</p> <p>- Méthodologie pour choisir les illustrations : quoi (photos, pictos), comment ?</p>	<p>- Méthode expositive : présentation powerpoint, exemple d'une démarche de traduction réalisée avec des personnes avec DI</p> <p>- Méthode active : exercices d'application en binôme, traduction en FALC des documents apportés par les participant-e-s</p> <p>- Méthode interrogative : « Quels types de supports/d'illustrations vous utilisez pour accompagner les personnes avec une DI ? »</p> <p>- Méthode expositive : Présentation powerpoint</p> <p>- Méthode active : Exercices d'application en binôme : recherche d'illustrations pour les documents apportés par les participant-e-s</p>	<p>- Ordinateur, beamer</p> <p>- Documents apportés par les participant-e-s</p> <p>- Liste des règles FALC imprimée pour chaque participant-e</p> <p>- Flipchart, feutre</p> <p>- 1 ordinateur avec connexion internet par binôme</p> <p>- Liste des bases d'illustrations imprimée pour chaque participant-e</p>

Objectifs pédagogiques	Contenus	Méthodes et techniques pédagogiques	Supports
Savoir évaluer et valider un document en appliquant les règles européennes du Facile à Lire et à Comprendre	- Méthodologie pour évaluer et valider un document en FALC (questionnaire d'évaluation, lecture test, logo FALC)	- Méthode expositive : Présentation powerpoint - Méthode active : exercices d'application en binôme avec une personne présentant une DI : vérification du contenu, de la mise en page, etc. à l'aide de la liste de vérification	- Ordinateur, beamer - Documents traduits en FALC - Liste de vérification du FALC

4.2.3. Elaboration du scénario pédagogique

Après avoir défini l'ensemble des éléments constitutifs de la formation (les objectifs, les contenus, les méthodes et techniques pédagogiques, les supports), la présente étape vise à organiser l'ensemble de ces éléments et à planifier, sur le plan temporel, le déroulement de la formation. C'est sur la base de ce scénario pédagogique que je m'appuierai en mars lors de la mise en œuvre de la formation.

Tableau 3 : *Scénario pédagogique détaillé de la formation Facile à Lire et à Comprendre*

Titre de la formation : Méthode du « Facile à Lire et à Comprendre »

Dates : 2 jours (7 et 21 mars 2017)

Horaires : 09h-12h et 13h30-16h30

Animation : Cindy Diacquenod, Assistante à au Département de Pédagogie Spécialisée (Université de Fribourg)

Public cible : Professionnel-le-s intervenant auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle. Groupe de 10 personnes maximum.

Horaires et durée	Objectifs pédagogiques	Contenus	Méthodes et techniques	Supports
Journée 1				
9h00-9h30	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des participant-e-s, - Découvrir les attentes et besoins des participant-e-s 	<ul style="list-style-type: none"> - Installation - Présentation de la formatrice - Présentation des participant-e-s, de leurs attentes et besoins - Présentation du programme de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation orale - Tour de table - Présentation powerpoint 	<ul style="list-style-type: none"> - Café, thé, boissons - Ordinateur, beamer
9h30-9h45	Connaître le contexte et les enjeux de l'accessibilité à l'information dans le domaine de la DI	<ul style="list-style-type: none"> - Définition d'une information accessible - Législation en matière d'accessibilité à l'information - Enjeux et domaines d'application dans le champ de la DI - Les difficultés des personnes avec une DI en matière d'accessibilité à l'information 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation powerpoint - Questionnement : « Pourquoi écrire des informations accessibles ? » - Projection d'un film 	<ul style="list-style-type: none"> - Ordinateur, beamer - Flipchart, feutre - Film « Accessibilité, le handicap mental aussi ! » (Unapei)
9h45-10h00	Connaître les règles européennes pour une information Facile à Lire et à Comprendre (FALC)	<ul style="list-style-type: none"> - Origine, objectifs et public cible du FALC - Les règles européennes du FALC 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation powerpoint - Méthode interrogative : « Quelles différences entre les versions FALC et les versions originales des documents ? » 	<ul style="list-style-type: none"> - Ordinateur, beamer - Documents FALC et originaux - Flipchart, feutre
10h00-10h05	Savoir impliquer les personnes avec une déficience intellectuelle dans l'élaboration des documents écrits en Facile à Lire et à Comprendre	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie pour impliquer les personnes avec une DI : quand, comment ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation powerpoint 	<ul style="list-style-type: none"> - Ordinateur, beamer

10h05-10h20	Savoir créer/transcrire des documents écrits en appliquant les règles européennes du « Facile à Lire et à Comprendre »	- Méthodologie pour créer/transcrire des documents en FALC	- Présentation powerpoint - Exemple d'une démarche de traduction réalisée avec des personnes avec DI	- Ordinateur, beamer
10h20-10h40	PAUSE			Café, thé, boissons
10h40-11h00	Constitution des binômes pour l'exercice de transcription	- Présentation des consignes de l'exercice d'application - Réponses aux questions des participant-e-s - Présentation des documents apportés par les participant-e-s - Constitution des binômes sur la base des besoins et préférences des participant-e-s	- Tour de table - Présentation powerpoint	- Ordinateur, beamer - Flipchart, feutre - Documents apportés par les participant-e-s
11h00-12h00	Savoir créer/transcrire des documents écrits en appliquant les règles européennes du « Facile à Lire et à Comprendre »	- Méthodologie pour créer/transcrire des documents en FALC	- Exercice d'application en binôme : traduction en FALC des documents apportés par les participant-e-s	- Documents apportés par les participant-e-s - Règles du FALC imprimées pour chaque participant-e
12h00-13h30	PAUSE DEJEUNER			
13h30-14h30	Savoir créer/transcrire des documents écrits en appliquant les règles européennes du « Facile à Lire et à Comprendre »	- Méthodologie pour créer/transcrire des documents en FALC	- Suite exercice d'application en binôme : traduction en FALC des documents apportés par les participant-e-s	- Documents apportés par les participant-e-s - Règles du FALC imprimées pour chaque participant-e

14h30-15h00	Savoir créer/transcrire des documents écrits en appliquant les règles européennes du « Facile à Lire et à Comprendre »	- Méthodologie pour choisir les illustrations : quoi (photos, pictos), comment ?	- Questionnement « Quels types de supports/illustrations vous utilisez pour faciliter la communication avec des personnes présentant une DI ? » - Présentation powerpoint	- Ordinateur, beamer - Flipchart, feutre
15h00-15h20	PAUSE			Café, thé, boissons
15h20-16h10	Savoir créer/transcrire des documents écrits en appliquant les règles européennes du « Facile à Lire et à Comprendre »	- Méthodologie pour choisir les illustrations : quoi (photos, pictos), comment ?	- Exercice d'application en binôme : recherche d'illustrations pour le texte traduit en FALC (proposer plusieurs illustrations pour un même contenu)	- Documents apportés par les participant-e-s - 1 ordinateur avec connexion internet par binôme - Liste des bases d'illustrations imprimée pour chaque participant-e
16h10-16h30	Clôture journée 1	- Mise en commun (partage des facilités et difficultés rencontrées) - Réponses aux questions des participant-e-s - Annonce consignes du travail à réaliser entre les 2 séances : suite et fin traduction du texte choisi en FALC + recherche d'illustrations - Annonce programme 2 ^{ème} journée	- Tour de table - Présentation powerpoint	- Flipchart, feutre - Ordinateur, beamer

Journée 2				
9h00-9h20	Accueil des participant-e-s	<ul style="list-style-type: none"> - Installation - Retour sur le travail à réaliser (traduction en FALC + recherche d'illustrations) / Réponses aux questions des participant-e-s - Présentation du programme de la journée 	Présentation powerpoint	<ul style="list-style-type: none"> - Café, thé, boissons - Ordinateur, beamer
9h20-9h30	Savoir évaluer et valider un document en appliquant les règles européennes du Facile à Lire et à Comprendre	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie pour évaluer et valider un document en FALC (questionnaire d'évaluation, lecture test, validation des illustrations, logo FALC) 	- Présentation powerpoint	- Ordinateur, beamer
9h30-9h50	Accueil des personnes présentant une DI	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des participant-e-s - Présentation de l'objectif et des consignes de l'exercice « lecture test » - Présentation des documents traduits en FALC - Répartition des personnes avec DI au sein des binômes, en fonction de leurs préférences 	<ul style="list-style-type: none"> - Tour de table - Présentation powerpoint accessibilisée 	<ul style="list-style-type: none"> - Ordinateur, beamer - Documents traduits en FALC
9h50-10h20	Savoir évaluer et valider un document en appliquant les règles européennes du Facile à Lire et à Comprendre	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie pour évaluer et valider un document en FALC : lecture test 	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice d'application : « lecture test » en binôme avec une personne présentant une DI : vérification du contenu 	<ul style="list-style-type: none"> - Ordinateur, beamer - Documents traduits en FALC - 1 ordinateur avec connexion internet par binôme

10h20-10h40	PAUSE			
10h40-12h	Savoir évaluer et valider un document en appliquant les règles européennes du Facile à Lire et à Comprendre	- Méthodologie pour évaluer et valider un document en FALC : lecture test	- Suite exercice d'application : « lecture test » en binôme avec une personne présentant une DI : vérification du contenu	- Ordinateur, beamer - Documents traduits en FALC - 1 ordinateur avec connexion internet par binôme
12h-13h30	PAUSE DEJEUNER			
13h30-14h30	Savoir évaluer et valider un document en appliquant les règles européennes du Facile à Lire et à Comprendre	- Présentation de l'objectif et des consignes de l'exercice : validation des illustrations	- Présentation powerpoint accessibilisée - Exercice d'application en binôme avec une personne présentant une DI : validation des illustrations	- Ordinateur, beamer - Documents traduits en FALC - 1 ordinateur avec connexion internet par binôme - Liste de vérification du FALC
14h30-15h00	Savoir évaluer et valider un document en appliquant les règles européennes du Facile à Lire et à Comprendre	- Méthodologie pour évaluer et valider un document en FALC : lecture test & validation des illustrations	- Suite et fin exercice d'application : lecture test & validation des illustrations	- Ordinateur, beamer - Documents traduits en FALC - 1 ordinateur avec connexion internet par binôme
15h00-15h20	PAUSE			

15h20- 16h00	Savoir évaluer et valider un document en appliquant les règles européennes du Facile à Lire et à Comprendre	- Méthodologie pour évaluer et valider un document en FALC : lecture test & validation des illustrations	- Suite et fin exercice d'application : lecture test & validation des illustrations	- Ordinateur, beamer - Documents traduits en FALC - 1 ordinateur avec connexion internet par binôme
16h00- 16h30	- Clôture de la formation - Evaluation de la formation	- Mise en commun (partage des facilités et difficultés rencontrées) - Réponses aux questions des participant-e-s - Remerciements - Questionnaire d'évaluation du dispositif	- Tour de table - Questionnaire écrit	- Flipchart, feutre - Questionnaire écrit

4.2.4. Phase d'évaluation

A la fin de la deuxième journée de formation, un questionnaire sera transmis aux participant-e-s afin d'évaluer leur satisfaction vis-à-vis de la formation, notamment en lien avec les contenus présentés, les modalités et l'organisation. Le questionnaire permettra également d'évaluer si la formation a répondu à leurs attentes. Il leur sera demandé d'expliquer en quoi la formation peut leur être utile dans leur pratique. Finalement, les commentaires, suggestions, propositions des participant-e-s seront les bienvenus pour améliorer la qualité de la formation.

Ce dernier chapitre a permis de montrer d'un part, le processus, c'est-à-dire les étapes menées pour concevoir le dispositif de formation qui sera proposé aux équipes éducatives de la FOVAHM, et d'une autre, le résultat, à savoir le scénario pédagogique détaillé de cette formation.

5. Conclusion

Le présent TFE pour la formation Did@cTIC s'inscrit dans un projet professionnel concret ; il vise à répondre à une demande de formation formulée par une institution spécialisée dans l'accompagnement de personnes présentant une déficience intellectuelle. L'objectif final de ce travail était de concevoir une formation destinée aux équipes éducatives en lien avec la méthode européenne du Facile à Lire et à Comprendre.

Le produit final qui découle de ce travail, à savoir le scénario pédagogique détaillé de la formation, me servira de fil conducteur pour la mise en œuvre de la formation qui se déroulera sur le site de la FOVAHM en mars 2017. La qualité et la pertinence du dispositif de formation conçu au travers de ce travail pourront être évaluées suite à sa mise en œuvre. En effet, en fonction des feedbacks formulés par les participant-e-s et les observations relevées par mes soins, le dispositif de formation pourra être réajusté en vue de proposer la formation à d'autres institutions spécialisées dans l'accueil de personnes ayant une DI. Une telle formation pourrait également être proposée dans le cadre du service de formation continue de l'Université de Fribourg et être ouverte à toute personne intéressée (personne avec une DI, proche,

professionnels, bénévoles, médias, etc.). La dissémination d'un tel dispositif de formation pourrait contribuer à un plus grand recours au langage FALC dans le quotidien des personnes présentant une DI, ceci afin de favoriser leur participation à tous les domaines de la vie.

Le présent travail m'a permis de mieux cerner les éléments constitutifs d'un dispositif de formation ainsi que les étapes à mettre en œuvre pour concevoir un dispositif de formation, notamment grâce à la démarche de l'ingénierie de formation. La conception d'un dispositif de formation, comme nous avons pu l'aborder lors du Module A de la formation Did@ctic, est un processus complexe, qui nécessite la mise en œuvre de différentes compétences et tâches, en lien avec l'analyse (des besoins, du public cible, du contexte), la formulation des objectifs pédagogiques, la détermination des méthodes, techniques et supports pédagogiques, la planification et l'organisation temporelle des différentes séquences pédagogiques, ainsi que l'évaluation du dispositif créé. Ce travail a été l'occasion pour moi d'endosser les rôles d'analyste, d'architecte et de scénariste pédagogique en vue d'élaborer un dispositif de formation. Il a constitué ma première expérience de conception d'un scénario pédagogique. Les éléments théoriques et méthodologiques découverts et/ou approfondis au travers de ce travail pourront me servir dans ma pratique à l'Université pour concevoir d'autres dispositifs pédagogiques (ex. : formation continue, cours).

6. Bibliographie

- Ardouin, T. (2013). *Ingénierie de formation. Analyse, Concevoir, Réaliser, Evaluer* (4^{ème} édition). Paris, France : Dunod.
- Bloom, B., Englehart, M. Furst, E., Hill, W., & Krathwohl, D. (1956). *Taxonomy of educational objectives: The classification of educational goals. Handbook I: Cognitive domain*. New York, Toronto: Longmans, Green.
- Chiousse, S. (2001). *Pédagogie et apprentissage des adultes. Ann. 2001. Etat des lieux et recommandations*. Récupéré de <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00133764/document>
- De Ketele, J. M., Chastrette, M., Cros, D., Mettelin, P., & Thomas, J. (2012). *Guide du formateur* (3^{ème} édition). Bruxelles, Belgique : De Boeck Supérieur.

- Delobbe, N. (2009). Modèles de gestion des compétences et orientation de la formation en entreprise. In J.-M. Barbier, E. Bourgeois, G. Chapelle & J.-C. Ruano-Borbalan. *Encyclopédie de la Formation* (pp. 251-286). Paris, France : PUF.
- EPALE (Plateforme électronique pour l'éducation et la formation des adultes en Europe) (2015). *Ingénierie de formation*. Récupéré de <https://ec.europa.eu/epale/fr/node/13680>
- FORM. (2015). *Analyser les besoins en formation*. Récupéré de <https://www.uclouvain.be/69302.html>
- Enlart, S., & Mornata, C. (2006). Concevoir des dispositifs de formation d'adultes. *Carnets des sciences de l'éducation*. Récupéré de <https://www.unige.ch/fapse/publications-ssed/files/4114/4956/6205/CarnetEnlartMornata.pdf>
- Inclusion Europe. (2009). *L'information pour tous, règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre*. Récupéré de http://www.unapei.org/IMG/pdf/Guide_ReglesFacileAlire.pdf
- Jonnaert, P. (1993). *De l'intention au projet : concevoir un projet de formation*. Bruxelles, Belgique : De Boeck-Wesmäel.
- Lebrun, M. (2007). *Théories et méthodes pédagogiques pour enseigner et apprendre. Quelle place pour les TIC dans l'éducation ?* (2^{ème} édition). Bruxelles, Belgique : De Boeck Supérieur.
- Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Montréal, Québec : Guérin.
- Lenoir, H. (2006). De la pédagogie à l'andragogie. In J.-Y. Arrivé & E. Marc (Eds.), *Guide de la formation et du développement professionnel* (pp. 31-48). Paris, France : Retz.
- Leonard, E. (2014). *Vers une meilleure participation citoyenne*. Récupéré de <http://www.reiso.org/spip.php?article4875>
- Meignant, A. (2006). *Manager la formation* (7^{ème} édition). Rueil-Malmaison, France : Liaisons.
- Michel, B., Morand-Aymon, B., Perrin, N., & Strouzma J. (1997). Ingénierie, évaluation et qualité en formation : dispositifs et démarches d'analyse. *Cahiers de la section des sciences de l'éducation* (vol. 82). Genève, Suisse : Université de Genève.

- Nadeau, M.-A. (1988). *L'évaluation de programme: théorie et pratique* (2^{ème} édition). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- ONU. (2006). *Convention relative aux droits des personnes handicapées*. Récupéré de <http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=1413>
- Paquette, G. (2005). *L'ingénierie pédagogique, pour construire l'apprentissage en réseau*. Sainte-Foy, Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Peretti, A. (1991). *Organiser des formations*. Paris, France : Hachette
- Perrin-Van Hille, C. (2011). *Concevoir une formation : 7 étapes vers une formation facile à animer et facile à suivre*. Paris, France : Dunod.
- Pommier, R. (2001). *Métier formateur* (2^{ème} édition). Paris, France : Dunod.
- Prégent, R. (1999). *La préparation d'un cours*. Montréal, Québec : Éditions de l'École Polytechnique.